Niveau(x) d'enseignement: 1
Centre d'intérêt: 730

Numéro EDUQ : 9470967

Apprendre pour vivre : texte de réflexion. -- [Québec (Province) : s.n., 1992].
f. 14-23 ; 28 cm.

Titre de départ de la couv. "Rédigé pour le deuxième Forum organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec sur la formation fondamentale les 27 et 28 novembre 1992".

Vedette(s)-secondaire(s): Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec

Descripteur(s): Formation fondamentale * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce texte contient une vision de la formation fondamentale et de ses composantes pour le primaire et le secondaire. Son objectif est de susciter la réflexion et d'enclencher une action dans les milieux éducatifs. Il comprend trois parties: 1- une définition et ses prolongements; 2- des défis et des chantiers ouverts; 3- pour une action éducative au service de la formation fondamentale. Des éléments de questionnement sont insérés après chaque partie du texte.

Type de document:

94-70967

TEXTE DE RÉFLEXION

APPRENDRE POUR VIVRE

PRÉSENTATION

Ce texte contient une vision de la formation fondamentale et de ses composantes pour le primaire et le secondaire. Il s'inspire, pour une large part, de rapports annuels et d'avis du Conseil supérieur de l'éducation. Rédigé pour le deuxième Forum organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec sur la formation fondamentale les 27 et 28 novembre 1992, il a pour objectif de susciter la réflexion et d'enclencher une action dans les milieux éducatifs. (1)

Il se situe aussi dans le prolongement du premier **Forum en éducation sur la formation fondamentale** au primaire et au secondaire organisé en octobre 1990. Lors de ce premier forum, les représentants du réseau de l'éducation s'étaient entendus sur certains aspects de cette formation tandis que d'autres restaient à préciser. Les acquis de ce premier forum sont indiqués par des astérisques et des notes en bas de pages.

Des éléments de questionnement sont insérés après chaque partie du texte pour en faciliter l'analyse et permettre à chacun de mesurer son niveau d'adhésion aux divers énoncés et aux divers éléments du contenu.

TABLE DES MATIÈRES

1 UNE DÉFINITION ET SES PROLONGEMENTS

1.1 Une formation fondamentale pour tous 15
1.2 Les implications immédiates de la définition 15
1.3 Des prolongements 16

Questionnement sur la première partie 18

2 DES DÉFIS ET DES CHANTIERS OUVERTS

2.1 Pour une formation fondamentale au primaire-secondaire 19
2.2 Pour une formation intégrale au primaire 20
2.3 Pour une formation générale équilibrée au secondaire 20

Questionnement sur la deuxième partie 21

3 POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA FORMATION FONDAMENTALE

3.1 Des compétences à acquérir : compétence culturelle et compétence éthique 22
3.2 L'apport des gestionnaires 22
3.3 La dynamique de l'établissement 22

Questionnement sur la troisième partie 22

(1) Ce texte servira de base de réflexion pour la table ronde du vendredi soir 27 novembre et pour les ateliers de la première période du samedi 28 novembre sur le concept de formation fondamentale. Il pourra aussi éclairer les échanges dans les ateliers du bloc B sur les modèles et cadres de référence et du bloc C sur les démarches concrètes menées en milieu scolaire.

N.B. Dans ce document, la forme masculine est utilisée à titre épicène.

1

UNE DÉFINITION ET SES PROLONGEMENTS

1.1 Une formation fondamentale pour tous

Plusieurs années après avoir défini la formation fondamentale exclusivement pour l'enseignement supérieur, le Conseil supérieur de l'éducation a donné une définition de la formation fondamentale également applicable au primaire et au secondaire. Dans la perspective d'une formation de qualité pour tous, la formation fondamentale est :

«L'ensemble des apprentissages essentiels (dans le savoir et les connaissances organisées, dans les habiletés et les capacités, dans les attitudes et le champ des valeurs) **à un développement personnel continu et à une intégration dynamique dans la société».** (*)

1.2 Les implications immédiates de la définition

Cette définition, éclairée par le contexte du rapport annuel qui la propose, comporte plusieurs éléments importants.

1.2.1 *La mission éducative de l'école*

La mission éducative de l'école accorde une priorité au développement intellectuel - qui ne se restreint nullement à la seule acquisition de connaissances.

1.2.2 *L'aspect développemental*

L'aspect développemental de la formation est clairement marqué. La formation fondamentale appartient à la personne, non aux disciplines d'enseignement. De plus, cette formation est située dans une perspective d'éducation permanente.

1.2.3 *L'interaction individu-société*

L'interaction individu-société est nettement affirmée. L'éducation n'est pas confinée à l'école et n'est pas purement scolaire; elle profite d'autres lieux éducatifs et, en définitive, est orientée vers l'apport dynamique des citoyennes et des citoyens à la société. (**)

1.2.4 *Les apprentissages essentiels*

Les apprentissages essentiels sont des apprentissages génériques transversaux et transférables. Mais il va de soi qu'on puisse faire émerger des apprentissages spécifiques aux diverses matières scolaires. (**)

1.2.5 *Les champs des apprentissages essentiels*

Les champs des apprentissages essentiels sont les suivants : le savoir où les connaissances sont comprises et organisées; le savoir-faire où se développent capacités, compétences et habiletés mentales supérieures; le savoir-être où sont adoptées des attitudes et des valeurs. (**)

1.2.6 *Le caractère instrumental des disciplines*

Le caractère instrumental des disciplines par rapport à la formation fondamentale est vigoureusement délimité. La formation fondamentale ne peut être constituée par un agglomérat de disciplines juxtaposées. Elle doit être organique et cohérente.

1.2.7 *Aucune matière scolaire n'est a priori exclue de la formation fondamentale*

Aucune matière scolaire n'est a priori exclue de la formation fondamentale. La seule exigence, pour chacune, est de contribuer d'une manière essentielle aux divers champs du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Une prépondérance est néanmoins attribuée à la langue maternelle pour ce qui a trait au développement de la capacité de penser.

(*) Le Forum de 1990 a aussi retenu cette définition de la formation fondamentale.

(**) Le Forum de 1990 a aussi retenu cet énoncé.

1.3 Des prolongements

À la suite du rapport annuel où il traite précisément de la formation fondamentale, le Conseil supérieur a prolongé sa pensée à ce sujet dans plusieurs autres interventions. Il en ressort un portrait beaucoup plus complet de la formation fondamentale et des conséquences de l'adoption d'une telle vision de la formation pour l'éducation des enfants et des adolescents dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

1.3.1 *Une approche systémique de la formation*

À l'approche développementale de la définition de la formation fondamentale, le Conseil ajoute une dimension systémique : la cohérence de la formation est non seulement nécessaire horizontalement, dans tel ou tel ordre d'enseignement, mais verticalement d'un ordre à l'autre. Sans articulation réelle d'un ordre d'enseignement à l'autre, la visée de la formation fondamentale risque d'être compromise. Par exemple, le type d'évaluation pratiqué au primaire et celui qui est pratiqué au secondaire ne concordent pas, au détriment d'une formation continue et intégrée des élèves. Entre le secondaire et le collégial, les cours préalables de sciences-mathématiques court-circuitent les visées d'une formation générale de base au secondaire. (*)

1.3.2 *Une société en changement*

On ne peut pas parler de la mission éducative de l'école d'une manière intemporelle comme si la société était immuable. L'interaction dynamique entre l'école et la société, comprise dans la définition de la formation fondamentale, impose qu'on tienne compte des changements dans la société (*) comme l'afflux massif de l'information et des médias électroniques et télévisuels, l'impact considérable des techniques sur les comportements humains, la croissance de la pluralité ethnique et l'extrême diversité des populations étudiantes.

1.3.3 *L'acte d'apprendre et les contenus de la formation*

Ces changements dans la société, qui s'accompagnent de la précarité des emplois dûs à des bouleversements technologiques et économiques, incitent à un renforcement du caractère durable des apprentissages axés sur l'essentiel.

L'analyse de l'acte d'apprendre conduit à prendre position sur ce qui peut garantir la qualité de la formation au primaire et au secondaire.

Ce n'est pas tant d'intégration des matières qu'il faut parler, que d'un rapprochement des matières en vue d'une intégration des savoirs. L'intégration des savoirs est un acte personnel de celui qui apprend. Il y a lieu de favoriser les diverses phases de ce processus, non «en mêlant» les matières scolaires, mais en visant les contenus essentiels qu'elles transmettent. (*) Il est clair, néanmoins, que l'exigence de centrer la formation sur l'essentiel sera favorisée par une collaboration interdisciplinaire au secondaire et par un rapprochement des matières autour de quelques objectifs généraux au primaire.

1.3.4 *L'organisation du curriculum* (**)

L'idée de cohérence inscrite dans la définition de la formation fondamentale pourrait conduire à un remaniement du curriculum et des grilles-matières du primaire et du secondaire. Il pourrait s'agir, par exemple, de mieux regrouper les disciplines dans leurs champs respectifs et de mieux faire ressortir leur apport au développement d'une formation fondamentale. À ce propos, le Conseil évoque seulement les apports des champs disciplinaires (langages, sciences de la nature et techniques, sciences humaines, arts).

(*) Le Forum de 1990 a aussi retenu cet énoncé.

(**) Le curriculum est un ensemble d'objectifs (valeurs, principes, connaissances, habiletés, etc.), de contenus (notions, apprentissages, etc.) et de ressources didactiques (manuels, guides, logiciels, etc.) qui sont interreliés et ordonnés en vue de faire acquérir une formation précise.

Cependant, il considère que l'homogénéité du curriculum du secondaire n'est pas forcément garante d'une bonne formation fondamentale. En raison des grandes différences dans les cheminements scolaires, la formation générale de base du secondaire devrait graduellement pouvoir se diversifier au deuxième cycle grâce à des modifications dans l'organisation du curriculum par des offres de cours obligatoires avancés et la possibilité d'options véritables dans les divers champs disciplinaires, et non seulement en sciences-mathématiques. On accéderait ainsi à ce qu'on pourrait appeler une qualité ou une excellence «plurielle». L'essentiel recherché dans la formation fondamentale n'est pas l'apanage de certaines disciplines au détriment des autres.

1.3.5 *L'acte d'enseigner et la pédagogie de la formation fondamentale*

En situant l'acte d'enseigner au coeur du renouvellement du contrat social de la profession enseignante, le Conseil met en relief des compétences essentielles pour les enseignantes et les enseignants. (*) Ces compétences ressortent de l'interaction dynamique qui relie la formation fondamentale à une société en changement. D'abord une compétence disciplinaire et une compétence didactique, bien sûr, puis une compétence culturelle, c'est-à-dire cette capacité d'allier l'intelligence des divers domaines du savoir et une pensée critique à l'égard de toute production culturelle, qu'elle émane de son propre patrimoine culturel ou de celui de divers groupes ethniques; une compétence pédagogique, enfin, qui est notamment caractérisée par la maîtrise d'une pédagogie de la formation fondamentale.

Sans la pédagogie, la formation fondamentale risque de demeurer à l'état de discours inefficace. La pédagogie de la formation fondamentale doit favoriser l'intégration et se centrer sur les apprentissages essentiels. Dans l'acquisition de telles compétences par les élèves, c'est l'exercice même de la pensée et la maîtrise des langages de base qui sont visés. C'est aussi l'initiation aux différents volets de la culture, compris et réinterprétés à partir de l'expérience personnelle. C'est encore le développement personnel et social alliant l'adhésion à un patrimoine culturel collectif et la capacité d'entrer en relation harmonieuse avec les autres.(**)

1.3.6 *L'évaluation des apprentissages essentiels*

Reliée à l'acte d'enseigner et à l'acte d'apprendre dans lesquels elle trouve sa signification, l'évaluation des apprentissages ne doit pas se restreindre à mesurer des objectifs de programme. Elle doit se centrer davantage sur les apprentissages essentiels à développer au primaire et au secondaire et porter sur les capacités transdisciplinaires visées dans une pédagogie de la formation fondamentale comme respecter une consigne, persévérer dans une difficulté, travailler en équipe ou planifier un projet.

Une telle évaluation devrait permettre d'établir un profil de sortie, à la fin du secondaire, qui répondrait aux questions suivantes : quelles connaissances incontournables devrait posséder l'élève qui termine ses études, quelles habiletés et compétences essentielles devrait-il maîtriser et quelles attitudes devrait-il avoir développées pour être une citoyenne ou un citoyen actif dans la société?

(*) Le Forum de 1990 a aussi retenu cet énoncé.

(**) Le Forum de 1990 a reconnu l'importance de la formation et du perfectionnement du corps enseignant, adaptés à la formation fondamentale.

1.3.7 *La formation professionnelle*

Malgré son caractère spécialisé et tourné vers le marché du travail, la formation professionnelle a toujours été associée par le Conseil à sa pensée sur la formation fondamentale. Le Conseil croit fermement que la valorisation profonde de la formation professionnelle passe par les mêmes exigences de qualité que la formation générale, entre deux écueils à éviter : celui de la réduction de la filière professionnelle à une solution organisationnelle et pédagogique pour des personnes incapables de poursuivre, jusqu'au terme, une formation générale de base et celui de la réduction de la formation professionnelle à une pure réponse aux besoins et aux demandes techniques et économiques des entreprises.

La formation professionnelle, pense le Conseil, doit s'appuyer sur une formation de base, la plus solide possible, sous forme d'acquis scolaires ou de compétences générales nécessaires à une citoyenne ou à un citoyen actif dans la société; elle doit privilégier des apprentissages fondamentaux et transférables rendant les personnes aptes à poursuivre une formation continue plutôt que d'être simplement ballottées au gré des mutations technologiques. Le Conseil croit, enfin, que cette participation de la formation professionnelle à la visée de formation fondamentale devrait davantage inscrire la dimension technologique dans l'organisation des savoirs et le développement d'une pensée critique.

1 UNE DÉFINITION ET SES PROLONGEMENTS

Quel est votre niveau d'adhésion aux énoncés contenus dans la première partie du texte?

		Sans opinion	Peu en accord	Assez en accord	Très en accord
1.1	**La définition de la formation fondamentale**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2	**Les implications immédiates de la définition**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.1	La mission éducative de l'école	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.2	L'aspect développemental	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.3	L'interaction individu-société	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.4	Les apprentissages essentiels	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.5	Les champs des apprentissages essentiels	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.6	Le caractère instrumental des disciplines	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.2.7	L'ouverture à toutes les matières, avec prépondérance de la langue maternelle	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3	**Les prolongements de la définition**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.1	L'approche systémique de la formation	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.2	La prise en compte des changements sociaux	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.3	L'intégration des savoirs	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.4	L'organisation du curriculum	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.5	Les compétences du pédagogue Une pédagogie centrée sur les apprentissages essentiels	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.6	L'évaluation des apprentissages essentiels	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
1.3.7	La formation fondamentale, préalable de base de la formation professionnelle	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires personnels

La pensée du Conseil supérieur de l'éducation sur la formation fondamentale ouvre une multitude de chantiers éducatifs qui comportent de nombreux défis à relever. Transformer l'éducation primaire-secondaire dans une perspective de formation fondamentale ne peut pas se réaliser d'une manière immédiate et quasi magique. Toutefois, prendre conscience des implications d'une telle vision et déjà commencer à orienter son action peuvent constituer les fruits réalistes du présent Forum.

La deuxième partie de ce texte est donc principalement constituée de pistes d'action qui peuvent être envisagées pour mieux situer l'éducation des élèves dans une visée de formation fondamentale.

2

DES DÉFIS ET DES CHANTIERS OUVERTS

2.1 Pour une formation fondamentale au primaire-secondaire

Les matières d'enseignement, le curriculum, la pédagogie et l'évaluation doivent contribuer, de plusieurs façons, à l'émergence d'une formation fondamentale chez les élèves.

2.1.1 *Les matières d'enseignement*

D'une manière générale, il faut sortir de l'emprise des disciplines, qui traversent les ordres d'enseignement à partir des spécialités universitaires, pour qu'elles remplissent mieux leur rôle instrumental par rapport à la formation fondamentale. Il ne s'agit donc pas de les mettre de côté - ce qui d'ailleurs serait impossible - mais de voir comment elles peuvent utilement contribuer à la formation fondamentale.

2.1.1.1 Les champs du savoir

La contribution des champs du savoir doit être établie et en particulier les apports essentiels à la formation fondamentale :

- de la langue maternelle;
- des sciences humaines;
- des sciences de la nature, des mathématiques et des techniques;
- des langues secondes;
- des arts.

2.1.1.2 Les matières de formation de la personne

La contribution des matières du champ de la formation de la personne à la formation fondamentale doit être précisée et en particulier les apports essentiels :

- de l'enseignement religieux;
- de l'enseignement moral;
- de la formation personnelle et sociale;
- de l'éducation au choix de carrière;
- de l'éducation physique;
- de l'économie familiale.

2.1.1.3 Les activités complémentaires de formation (*)

La contribution des activités complémentaires à la formation fondamentale doit être définie en précisant en particulier les apports essentiels des activités parascolaires - d'ordre culturel, sportif ou social.

(*) Le Forum de 1990 a reconnu la contribution des activités complémentaires, comme composantes du curriculum effectif, à la formation fondamentale.

2.1.2 *Le curriculum et son organisation dans des grilles-matières*

L'aménagement du curriculum officiel ne peut s'envisager, dans l'immédiat, que dans l'organisation des grilles-matières.

Dès lors, ce sera surtout au curriculum effectif de mieux se situer dans une perspective de formation fondamentale :

- par des regroupements d'objectifs de programme;
- par une polarisation des disciplines dans un champ du savoir;
- par l'établissement de passerelles entre les champs du savoir et entre les matières d'enseignement.

2.1.3 *La pédagogie et l'exercice de l'acte d'enseigner*

Enseigner consiste à faire le pont entre ce qui est enseigné (les programmes et les matières d'enseignement) et ceux qui apprennent. Mais il est difficile de privilégier l'intégration des savoirs chez les élèves si l'enseignement est entièrement polarisé sur la «matière à passer» et le programme à respecter.

La cohérence souhaitée dans les apprentissages des élèves peut être éventuellement favorisée par la présence en classe d'un titulaire ou d'un généraliste. Mais cette formule mérite d'être évaluée, ce qui n'empêche pas d'envisager d'autres solutions.

2.1.4 *L'évaluation des apprentissages*

L'évaluation des apprentissages à partir des nombreux objectifs des programmes d'études donne souvent l'image d'un «savoir en miettes» chez les élèves. (*)

L'évaluation des apprentissages essentiels qui auraient préalablement été recherchés dans l'acte d'enseigner et l'acte d'apprendre doit rester la priorité.

2.2 Pour une formation intégrale au primaire (*)

La formation intégrale au primaire n'équivaut pas à saupoudrer un peu de tout sur la tête des enfants. D'ailleurs, on peut constater une nette prépondérance de deux matières sur les autres, le français et les mathématiques.

Dans ce contexte et sans négliger ces deux langages de base, l'essentiel dans une initiation aux autres champs du savoir doit émerger pour lui accorder une place significative dans cette formation.

2.3 Pour une formation générale équilibrée au secondaire (*)

Au secondaire, plus encore qu'au primaire, c'est le règne des disciplines. Compte tenu de l'organisation pédagogique du secondaire, une formation générale équilibrée doit :

- viser les apprentissages essentiels génériques et les apprentissages essentiels spécifiques à une discipline;
- faire se rencontrer les disciplines ou les champs du savoir;
- contribuer à l'émergence d'un profil de sortie, à la fin du secondaire, qui intégrerait les apprentissages essentiels dans tous les domaines de la formation générale;
- diversifier le curriculum et différencier la pédagogie au deuxième cycle du secondaire.

(*) Le Forum de 1990 a convenu de la nécessité de viser la formation intégrale et cohérente du jeune du primaire et du secondaire.

2

DES DÉFIS ET DES CHANTIERS OUVERTS

Quel est votre niveau d'adhésion aux énoncés contenus dans la deuxième partie du texte?

		Sans opinion	Peu en accord	Assez en accord	Très en accord
2.1	**La contribution des composantes de la formation fondamentale**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.1	Établir la contribution des matières à la formation fondamentale	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.1.1	Définir les apports essentiels de chaque savoir	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.1.2	Définir les apports essentiels des matières de formation de la personne	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.1.3	Définir les apports essentiels des activités complémentaires	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.2	L'aménagement du curriculum officiel dans les grilles-matières	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
	La restructuration du curriculum effectif	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.3	La pédagogie centrée sur l'intégration des savoirs	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.1.4	L'évaluation des apprentissages essentiels comme priorité	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.2	**Une formation intégrale au primaire**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
2.3	**Les objectifs d'une formation générale équilibrée au secondaire**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires personnels

3

POUR UNE ACTION ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA FORMATION FONDAMENTALE

Pour que les chantiers de travail et les défis à relever soient pris en charge en vue d'une formation fondamentale de qualité pour tous, il reste encore à assurer un certain nombre de conditions composées d'attitudes et de compétences, d'actions et de mises en commun. Alors seulement, l'ensemble de l'action éducative pourra être au service de la formation fondamentale.

3.1 Des compétences à acquérir : compétence culturelle et compétence éthique

La compétence culturelle, faite à la fois d'identité et d'ouverture (*), que le Conseil propose pour les enseignantes et les enseignants, dans le contexte de changements de société reliés à la pluralité, vaut aussi pour les élèves eux-mêmes et pour les autres acteurs dans le système éducatif. Un équilibre entre identité et ouverture doit être respecté.

Cet équilibre doit être défini dans la poursuite d'une formation fondamentale, compte tenu de la pluralité ethnique et culturelle croissante dans les écoles.

La **compétence éthique** est proposée par le Conseil à l'ensemble des milieux éducatifs. Cette compétence est formée d'aptitudes à la recherche et au dialogue, d'habiletés à exercer un esprit critique et créatif, de dispositions à l'autonomie et à l'engagement. Cette compétence est considérée par le Conseil comme l'une des composantes essentielles d'une formation fondamentale aujourd'hui. Elle ne peut être limitée aux seuls apprentissages des élèves, encore moins confinée à un seul enseignement. Elle doit être partagée par tous les acteurs dans le système éducatif et influencer les structures et l'organisation scolaires. (*)

3.2 L'apport des gestionnaires

Sans l'appui d'une gestion éclairée et adaptée, les efforts pour favoriser l'émergence et le développement d'une formation fondamentale chez les élèves pourraient demeurer inopérants. Même s'ils n'ont pas de prise directe sur l'acte d'enseigner et l'acte d'apprendre, les gestionnaires ont la capacité d'intervenir sur l'organisation pédagogique qui peut être favorable ou non à l'adaptation du curriculum ou à la différenciation de la pédagogie.

Les expériences d'une gestion qui s'est mise au service de la formation fondamentale peuvent alimenter et enrichir la démarche collective de réflexion sur la formation fondamentale. (*)

3.3 La dynamique de l'établissement

Dans un rapport annuel thématique, le Conseil supérieur de l'éducation a présenté la dynamique de l'établissement comme une clé de la qualité de l'éducation. Cette dynamique a souvent été identifiée à des projets de papier appelés «projets éducatifs». Pourtant, la dynamique dont il est question ici constitue un élément essentiel pour le déploiement de la formation fondamentale. Elle repose sur le pari que la mise en commun des compétences locales rend possible, pour chaque établissement, une prise réelle sur les finalités de l'éducation, sur un climat favorable à la formation des élèves, sur le curriculum effectif des études, sur la pédagogie déployée dans les classes et enfin sur la communauté d'appartenance ou sur le milieu rejoint par l'établissement.

Des exemples concrets d'une dynamique d'établissement qui déploie une action éducative au service de la formation fondamentale des élèves méritent d'être pris en considération dans la réflexion collective du milieu de l'éducation. (*)

(*) Le Forum de 1990 a convenu de cet énoncé

Quel est votre niveau d'adhésion aux énoncés contenus dans la troisième partie du texte?

		Sans opinion	Peu en accord	Assez en accord	Très en accord
3.1	**La nécessité d'une compétence culturelle et d'un équilibre à définir**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
	La nécessité d'une compétence éthique partagée par tous les acteurs en éducation	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
3.2	**L'apport des expériences de gestion**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
3.3	**L'incidence de la dynamique de l'établissement sur la formation fondamentale**	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires personnels _____

INFORMATION GÉNÉRALE

À lire attentivement avant de remplir votre fiche d'inscription

Limite de participation au Forum 1992

Le nombre de personnes pouvant s'inscrire et participer au Forum est limité **à trois cents**. Il n'y aura aucune inscription sur place lors de l'événement.

Inscription et choix d'ateliers

La fiche d'inscription doit être complètement remplie. Les personnes déjà pré-inscrites doivent l'indiquer à l'endroit prévu et, de plus, faire leurs choix d'ateliers.

Chaque atelier est prévu pour 30 personnes seulement afin d'optimiser la qualité des échanges. C'est pourquoi, vous devez obligatoirement indiquer vos trois premiers choix à chacune des trois périodes d'ateliers.

L'inscription aux ateliers sera faite sur le principe de premier inscrit, premier servi.

Le formulaire, accompagné d'un chèque, doit être envoyé à l'adresse suivante :

CPIQ - FORUM 1992
600, rue Fullum, 6e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

Télécopieur : (514) 873-4345

Tarif

Les frais d'inscription sont de 175 $ après le 30 octobre. Les chèques post-datés ne sont pas acceptés.

Les tarifs incluent les taxes. Les frais d'inscription couvrent la table-ronde d'ouverture, la participation aux ateliers, les pauses-santé, le dîner du 28 novembre et la conférence de clôture.

Confirmation - reçu - date d'annulation

L'encaissement de votre chèque confirmera votre inscription. Un reçu officiel, joint à votre passeport, vous sera remis sur place à votre arrivée au Forum.

Les personnes inscrites qui seront dans l'impossibilité de participer au Forum recevront un remboursement complet sur réception d'une demande écrite avant le 13 novembre 1992. Après cette date, des frais d'administration de 25 $ seront perçus sur la somme à rembourser. Aucun remboursement ne sera effectué pour les demandes reçues après le 20 novembre 1992.

Hébergement

Un bloc de 75 chambres est réservé jusqu'au 20 novembre à l'hôtel Delta Montréal, 475, avenue du Président-Kennedy Ouest, Montréal (Québec) H3A 1J7.
Téléphone : (514) 286-1986 ou 1-800-268-1133
Télécopieur : (514) 284-4306 ou 284-4342

Le prix spécial du Forum est fixé à 79 $ la chambre, pour une ou deux personnes.

Il vous appartient de réserver vous-même votre chambre avant le 20 novembre 1992.